



COMITE SYNDICAL DU 2 NOVEMBRE 2017 A 9h30 à La Clayette

COMPTE RENDU

Date de convocation : 23/10/2017
Lieu : Maison du canton - La Clayette

Membres présents (11) :

LAMARQUE Michel	(Charlieu Belmont Communauté)
VALORGE René	(Charlieu Belmont Communauté)
LACROIX Jérémie	(Charlieu Belmont Communauté)
LABOURET Jean	(Charlieu Belmont Communauté)
ARRIAT Marie-Noële	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
CANNET Michel	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
DAUBARD Christian	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
GRISARD Bernard	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
MALHERBE Pascale	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
DURIAU Pierre	(Communauté de Communes du canton de Semur en Brionnais)
MENICHON Jacky	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)

Excusés :

PALLUET Joël	(Charlieu Belmont Communauté)
MATRAY Jean-Luc	(Charlieu Belmont Communauté)
MORIN Alain	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)
MONTARDE Daniel	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)
AUVOLAT Pierre	(Communauté de Communes du canton de Semur en Brionnais)

Autres présents :

DERIGON Jérôme	(technicien de rivière - SYMISOA)
DECHAVANNE Céline	(Chargée de mission - SYMISOA)

En préalable à la réunion, une visite du site étang des Tanneries et Sunnyland est organisée, afin que les délégués prennent connaissance du site avant le démarrage des travaux de restauration de la Genette.

M. LAMARQUE, le président, accueille les délégués et dresse la liste des excusés. Il aborde ensuite l'ordre du jour.

1- Approbation du compte-rendu du comité syndical du 7 septembre 2017

Le compte rendu n'appelle aucune remarque.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des présents.

2- Point sur le projet d'acquisition de locaux à Pouilly/Charlieu

Rappel des travaux à prévoir :

- Petites réparations de la toiture du dépôt
- création de 2 vestiaires avec douches au rdc
- création d'un atelier fermé et chauffé sous le hangar
- création d'une 2ème ouverture dans le hangar pour la circulation des engins
- clôture + portail pour la cour arrière
- un peu de mobilier sera à prévoir (tables et chaises pour la salle de réunion)

Les travaux ont été devisés (reste 1 devis en attente pour le portail du hangar). Le montant prévisionnel du projet (acquisition + travaux + frais de notaire) s'établit à environ 165 000 €HT.

Le vendeur sollicite la signature d'un compromis de vente, sous réserve de l'obtention du prêt.

Le comité syndical approuve à l'unanimité la signature du compromis de vente avec la SCI UNE pour l'acquisition des locaux 'ADAGE' à Pouilly/Charlieu, afin d'y installer l'ensemble des services du SYMISOA, pour un montant de 112 000€.

3- Plan de formation mutualisé de la Loire

Le plan de formation mutualisé est établi par le CDG42 pour les collectivités de moins de 50 agents, pour la période 2018-2020.

Il reprend l'ensemble des formations statutaires obligatoires, et s'articule autour de 4 axes stratégiques°:

- Axe 1 : S'informer pour actualiser ses connaissances
- Axe 2 : Se professionnaliser et se perfectionner dans son coeur de métier
- Axe 3 : Promouvoir la prévention des situations à risques rencontrées en situation de travail et être acteur de la sécurité au travail
- Axe 4 : Permettre et inciter les agents à être acteurs de leurs parcours professionnels

Le plan de formation s'accompagne d'un règlement de formation qui définit les modalités pratiques d'exercice de la formation.

Le plan de formation mutualisé et le règlement de formation 2018-2020 sont adoptés à l'unanimité des présents.

4- Avenant à la convention avec le CDG pour les dossiers CNRACL

Le SYMISOA avait délégué via une convention au Centre de gestion la réalisation des tâches inhérentes à la retraite de ses agents CNRACL. La convention en cours arrivera à échéance le 31 décembre 2017. mais la convention de partenariat avec la CNRACL s'achève également au 31 décembre prochain, et la nouvelle convention effective au 1er janvier 2018 n'est pas finalisée à ce jour.

→ le CDG42 propose un avenant afin de prolonger les effets de l'acte initial sur l'année 2018, avec actualisation des tarifs.

Les délégués adoptent à l'unanimité des présents l'avenant à signer avec le CDG pour la gestion des dossiers CNRACL en 2018.

5- Ligne de trésorerie 2018

Montant : 150 000€ sur un an.

Après consultation de 4 organismes bancaires, seul le Crédit Agricole a fait une offre (taux EONIA+2%).

Les délégués acceptent la proposition du Crédit Agricole Loire Haute Loire à l'unanimité.

6- Décision modificative

Une décision modificative est présentée.

N°Cptes	DESIGNATION	DEPENSES		RECETTES	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Section d'investissement					
Opération 1003 - Travaux					
2181	Installations générales	3 200,00 €			
1316	Subvention d'invest. Autres ét. publics			3 200,00 €	
4581	Opérations sous mandat - Dépenses		3 200,00 €		
4582	Opérations sous mandat - Recettes				3 200,00 €
Opération 1001 – Achat de matériel					
2158	Matériel et outillage		104.54		
Opération 1006 – Restauration ripisylve					
2181	Instal.générales	104.54			
TOTAL		3 304,54 €	3 304,54 €	3 200,00 €	3 200,00 €
TOTAL GENERAL SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00 €		0,00 €	

Les délégués approuvent à l'unanimité la décision modificative n°2 au budget 2017.

7- Consultation pour des prestations de communication

Marché de conception d'outils de COM

- Contenu du cahier des charges :
 - Création de l'identité visuelle contrat de rivière Sornin Jarnossin (logo + charte graphique)
 - Création de 5 bulletins d'info annuels : version 4 pages + synthèse
 - Création de 3 brochures A5 (4 à 8 pages)
- Consultation :
 - MAPA / Marché à bons de commande
 - Critères : Prix : 40 / Note méthodo : 25 / Délais : 20 / Références : 5 / Compétences : 5 / Esthétique, créativité : 5
 - Consultation du 6 au 30 octobre
 - 3 réponses : Autrement Dit / Résonance Publique / Studio Bis

Résultat de l'analyse des offres :

Prestataire	Valeur technique de l'offre						Prix des prestations		Note globale/100
	Références /5	Moy. Humains /5	Esthétique/créativité /5	Méthodologie / 25	Délais / 20	NOTE TECHNIQUE /60	Montant (€HT)	NOTE PRIX/40	
AUTREMENT DIT	5,00	5,00	5,00	25,00	20,00	60,00	14 500,00 €	36,72	96,72
RESONANCE PUBLIQUE	5,00	5,00	5,00	25,00	20,00	60,00	24 985,00 €	21,31	81,31
STUDIO BIS	4,00	5,00	5,00	24,00	0,00	38,00	13 310,00 €	40,00	78,00

Les délégués approuvent à l'unanimité l'attribution du marché au cabinet Autrement Dit.

Marché de travaux d'impression

Les délégués sont informés qu'une autre consultation est en cours concernant des travaux d'impression.

- Contenu :
 - 5 bulletins d'info annuels : version 4 pages + synthèse
 - 3 brochures nouvelles (issues prestataire 'création')
 - Plusieurs brochures et guides existantes (zéro phyto)
- Consultation :
 - MAPA / Marché à bons de commande
 - Critères : Prix : 60 / Délais : 20 / Note méthodo/références : 20
 - Consultation du 23 octobre au 27 novembre
 - Publication sur le site internet du SYMISOA

8- Questions diverses

- Attribution des subventions des départements de la Loire et du Rhône

Les délégués sont informés que les candidatures déposées par le SYMISOA aux appels à projet des départements ont reçu une réponse favorable :

- Le département du Rhône accorde une subvention de 19 231€ pour les travaux 2018 de mise en défens sur les Sornins amont
- Le département de la Loire accorde une subvention de 8 200€ pour les travaux d'entretien et de restauration de la continuité écologique 2017

- Avancement de la procédure de DIG

La DDT de la Loire qui pilote la procédure nous a informés qu'elle attendait les avis des services de l'Etat des 3 départements pour le 2 novembre au plus tard. Un point sera fait semaine 45 afin de savoir si des compléments au dossier devront être apportés ou si l'enquête publique peut être lancée en l'état.

- Point sur les travaux

Jérôme DERIGON balaye les travaux récents ou en cours :

- pause des enrochements à Charlieu pour diversifier les écoulements, dans le cadre de l'aménagement du parc Dérobert et d'un parcours de pêche par la commune de Charlieu : les travaux ont eu lieu début octobre.
- Restauration de la berge du stade à St Maurice les Châteauneuf : les travaux ont eu lieu du 9 au 13 octobre, avec un pelleeteur et l'équipe du SYMISOA pour la mise en place des techniques végétales.
- L'équipe est en train de terminer l'aménagement des clôtures à Coublanc sur le Pontbrenon et l'Aaron. Il ne manquera que des plantations qui suivront pendant l'hiver.
- Jérôme est en train de compléter l'inventaire des ouvrages qui créent des obstacles à la continuité écologique des cours d'eau, afin d'affiner le programme d'action à mettre en œuvre.
- Enzo fait l'inventaire des travaux de mise en défens et des ouvrages sur les Sornins amont. Il commence les négociations. Le projet avance...
- Nous sommes en attente des résultats de l'étude de sol sous la friche Sunnyland à La Clayette pour préciser le projet de restauration de la Genette (définir son tracé et son profil).

- Site Internet

Céline a mis en place l'intranet et la newsletter, mais tous les élus n'ont pas reçu les messages (probablement passés dans les courriels indésirables). La procédure sera relancée, avec un mail en parallèle pour alerter les délégués.

- Démarches ZERO PHYTO

SOIREE « JARDINER SANS PESTICIDE » POUR LES PARTICULIERS

Comme prévu dans le programme du contrat de rivière, des soirées d'information et de discussion sur 'jardiner sans pesticide' vont être proposées aux particuliers.

2 intervenants sont retenus pour cette première année : NATURAMA et la FRAPNA.

4 soirées seront organisées en février/mars 2018, à Charlieu, Belmont, Varennes/Dun et Ligny, ouvertes à tous les habitants des communautés de communes membres du syndicat.

Une affiche de présentation sera éditée par le SYMISOA pour diffusion par les communes auprès des habitants, associations de jardiniers, dans les écoles... L'information sera également proposée pour intégrer les bulletins municipaux de fin d'année.

M. MENICHON indique que ce type de soirées est également organisé côté Beaujolais, et il conseille de solliciter également Terre Vivante (intervenants très appréciés). Un devis a été demandé.

SOIREE « MA COMMUNE A L'HEURE DU ZERO PHYTO » POUR LES ELUS

Suite à la formation 'zéro phyto' organisée en octobre pour les agents communaux, il est proposé d'organiser une soirée à destination des élus « ma commune à l'heure du zéro phyto ». Cette soirée permettra de rappeler la réglementation, de sensibiliser à l'impact des pesticides, d'expliquer les démarches zéro phyto, et de faire témoigner des élus qui expérimentent le zéro phyto depuis plusieurs années. Cette soirée aura lieu le mercredi 17 ou 24 janvier 2018, à La Clayette.

Les délégués valident ces projets à l'unanimité.

Le prochain comité syndical est fixé au mardi 5 décembre à 14H à Charlieu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.

Compte rendu affiché le : 06/11/2017

